

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

Version

: 4.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

Code du produit : 10106DNC10002

Numéro CE : 920-750-0

Numéro CAS : Non disponible.

Autres moyens d'identification

00928166; 00928167

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Utiliser dans les revêtements-Consommateur

Utiliser dans les revêtements-Professionnel

Utilisation du produit : Usage grand-public, Applications professionnelles, Application par d'autres méthodes que la pulvérisation..

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PPG Coatings Nederland B.V.

Amsterdamseweg 14

1422 AD Uithoorn

Netherlands

+31 (0)297 541234

Fax: +31 (0)297 541806

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : Product.Stewardship.EMEA@ppg.com

Contact national

PPG Coatings SPRL/BVBA

Kempische Steenweg 297 – bus 7

3500 Hasselt

Tel:+32 (0)11 278 701

Fax: +32 (0)11 278 700

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone : Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum + 32 70 245 245

Fournisseur

+31 (0)20 4075210

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Définition du produit : UVCB

[Classification selon le Règlement \(CE\) n° 1272/2008 \[CLP/SGH\]](#)

Flam. Liq. 2, H225

STOT SE 3, H336

Asp. Tox. 1, H304

Aquatic Chronic 2, H411

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Liquide et vapeurs très inflammables.
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- Généralités** : Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Prévention** : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter de respirer les vapeurs.
- Intervention** : Recueillir le produit répandu. EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
- Stockage** : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Élimination** : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
 P102, P101, P210, P271, P273, P261, P391, P304 + P312, P301 + P310, P331, P405, P403 + P233, P501
- Ingrédients dangereux** : Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics
- Éléments d'étiquetage supplémentaires** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux** : Non applicable.
- Exigences d'emballages spéciaux**

Code : 10106DNC10002 Date d'édition/Date de révision : 30 Mai 2023
 PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Récipients devant être
 pourvus d'une fermeture
 de sécurité pour les
 enfants : Oui, applicable.

Avertissement tactile de
 danger : Oui, applicable.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux
 critères PBT ou vPvB :

PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A

Autres dangers qui ne
 donnent pas lieu à une
 classification : Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : UVCB

Nom du produit/ composant	Identifiants	% en poids	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
Hydrocarbures, C7-C9, n- alcanes, isoalcanes, cyclics	CE: 920-750-0	100	Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 EUH066	-	[*]
Hydrocarbures, C7-C9, n- alcanes, iso-alcanes, composés cycliques	REACH #: 01-2119473851-33 CE: 920-750-0 CAS: 64742-49-0	100	Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 EUH066 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	EUH066: C ≥ 20%	[1]

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type

[*] Substance

[1] Constituant

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Les codes SUB représentent les substances sans numéro de CAS enregistré.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- Contact avec les yeux** : Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes et faire appel immédiatement à un médecin.
- Inhalation** : Emmener à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène.
- Contact avec la peau** : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyeur cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants ni de diluants.
- Ingestion** : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et au repos. NE PAS faire vomir.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Effets aigus potentiels sur la santé**

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Inhalation** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Contact avec la peau** : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
- Ingestion** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements
migraine
sommolence/fatigue
étourdissements/vertiges
évanouissement
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
sécheresse
gerçure
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements spécifiques** : Pas de traitement particulier.

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange : Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux : Aucune donnée spécifique.

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Petit déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
- Grand déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques** : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). NE PAS ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Conseils sur l'hygiène professionnelle en général** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- : Stocker entre les températures suivantes: 0 à 35°C (32 à 95°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Consulter la section 1.2 pour utilisations identifiées.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

8.1 Paramètres de contrôle**Limites d'exposition professionnelle**

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques	UE Valeurs limites d'exposition professionnelle (Europe). HSPA: 1200 mg/m ³ 8 heures.

Procédures de surveillance recommandées

: Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques	DNEL	Long terme Inhalation	2035 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	773 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	608 mg/m ³	Population générale [Consommateurs]	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	699 mg/kg bw/jour	Population générale [Consommateurs]	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	699 mg/kg bw/jour	Population générale [Consommateurs]	Systémique

PNEC

PNEC - Non disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatique intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Mesures de protection individuelle

French (FR)

Belgium

Belgique

7/37

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
- Protection des yeux/du visage** : Lunettes de sécurité avec protections latérales. Utiliser une protection oculaire homologuée EN 166.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce produit. Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EM 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.
- Gants** : caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle, PVC, Viton®
- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.
- Autre protection cutanée** Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : Utiliser avec une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un masque respiratoire conformément à la norme EN140. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Type de masque : masque complet demi-masque Type de filtre : filtre de vapeurs organiques (Type A) filtre à particules P3 Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentiellesAspect

État physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Hydrocarbure.
Seuil olfactif	: Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	: Peut éventuellement commencer à se solidifier à la température suivante: <-60°C (<-76°F) Ceci est fondé d'après les données de l'ingrédient suivant: Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: >37.78°C
Inflammabilité	: Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 0.6% Seuil maximal: 7% (Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques)
Point d'éclair	: Vase clos: 2°C
Température d'auto-inflammabilité	: Non disponible.
Température de décomposition	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir Section 7).
pH	: Non applicable. insoluble(s) dans l'eau.
Viscosité	: Cinématique (40°C): <14 mm ² /s
Viscosité	: < 30 s (ISO 6mm)
Solubilité(s)	:

Support	Résultat
l'eau froide	Non soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable.
Pression de vapeur	: Non disponible.
Taux d'évaporation	: 2.4 (Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques) comparé à acétate de butyle
Densité relative	: 0.74
Propriétés explosives	: Le produit lui-même n'est pas explosif, mais la formation d'un mélange de vapeur ou de poussière avec l'air est possible.
Propriétés comburantes	: Le produit ne présente pas de danger d'oxydation.

Caractéristiques particulières

Taille des particules moyenne	: Non applicable.
--------------------------------------	-------------------

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
- 10.2 Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
- 10.4 Conditions à éviter** : Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à des températures élevées.
Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.
- 10.5 Matières incompatibles** : Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents oxydants, alcalins forts, acides forts.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques	DL50 Voie orale	Rat	>5000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.**Irritation/Corrosion****Conclusion/Résumé****Peau** : Non disponible.**Yeux** : Non disponible.**Respiratoire** : Non disponible.**Sensibilisation****Conclusion/Résumé****Peau** : Non disponible.**Respiratoire** : Non disponible.**Mutagénicité****Conclusion/Résumé** : Non disponible.**Cancérogénicité****Conclusion/Résumé** : Non disponible.**Toxicité pour la reproduction****Conclusion/Résumé** : Non disponible.**Tératogénicité****Conclusion/Résumé** : Non disponible.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques	Catégorie 3	-	Effets narcotiques

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiquesToxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Nom du produit/composant	Résultat
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Ingestion** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Contact avec la peau** : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements
migraine
sommolence/fatigue
étourdissements/vertiges
évanouissement
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
sécheresse
gerçure
- Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue duréeExposition de courte durée

- Effets potentiels immédiats** : Non disponible.
- Effets potentiels différés** : Non disponible.

Exposition prolongée

- Effets potentiels immédiats** : Non disponible.
- Effets potentiels différés** : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

- Conclusion/Résumé** : Non disponible.
- Généralités** : Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.
- Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Toxicité pour la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code : 10106DNC10002 Date d'édition/Date de révision : 30 Mai 2023
 PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Autres informations : Non disponible.

Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation. L'exposition répétée à des concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire et des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols à des concentrations supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, des états de somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, iso-alcane, composés cycliques	Aiguë CE50 10 mg/l produit similaire	Algues - Pseudokirchneriella	72 heures
	Aiguë CE50 4.6 mg/l produit similaire	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Chronique NOEC 0.17 mg/l produit similaire	Daphnie - Daphnia magna	21 jours

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, iso-alcane, composés cycliques	-	98 % - Facilement - 28 jours	-	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, iso-alcane, composés cycliques	-	-	Facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom du produit/composant	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, iso-alcane, cycliques	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Produit**

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Type d'emballage	Catalogue Européen des Déchets
Récipient	15 01 06 emballages en mélange

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

14. Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3295	UN3295	UN3295	UN3295
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

French (FR)

Belgium

Belgique

13/37

Code : 10106DNC10002 Date d'édition/Date de révision : 30 Mai 2023
 PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

14. Informations relatives au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Yes.	Yes. The environmentally hazardous substance mark is not required.
Substances polluantes de l'environnement marin	Non applicable.	Non applicable.	(Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics)	Not applicable.

Informations complémentaires

- ADR/RID** : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
- ADN** : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
- IMDG** : The marine pollutant mark is not required when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg.
- IATA** : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement peut être affiché s'il est exigé par d'autres réglementations sur le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables : Non applicable.

à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Code : 10106DNC10002

Date d'édition/Date de révision

: 30 Mai 2023

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)**

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger**Catégorie**P5c
E2**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

☑ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

PNEC = concentration prédite sans effet

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

IATA = Association international du transport aérien

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

H225 H304	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 H411	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Aquatic Chronic 2 Asp. Tox. 1 Flam. Liq. 2 STOT SE 3	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3
---	--

Code	: 10106DNC10002	Date d'édition/Date de révision	: 30 Mai 2023
------	-----------------	---------------------------------	---------------

PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

RUBRIQUE 16: Autres informations

Historique

Date d'édition/ Date de révision : 30 Mai 2023

Date de la précédente édition : 30 Mars 2023

Élaborée par : EHS

Version : 4.01

Renonciation

Les informations qui se trouvent dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel des informations scientifiques et techniques. L'objet de ces informations est d'attirer l'attention sur l'aspect hygiène et sécurité en ce qui concerne les produits fournis par nous, et de suggérer des mesures de précaution pour l'emmagasiner et l'utilisation des produits. Aucune justification ni garantie n'est donnée en ce qui concerne les propriétés des produits. Notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de non observation des mesures de précaution décrites dans cette fiche technique ou d'utilisation inhabituelle des produits.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB
Code : 10106DNC10002
Nom du produit : PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Utiliser dans les revêtements-Professionnel

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans les revêtements-Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC08a, PROC08b, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19
Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs :

Santé Scénarios contributifs : **Expositions générales (systèmes fermés)**
Remplissage de l'équipement à partir de fûts ou de conteneurs
Préparation de matière pour application
Formation de film - séchage à l'air
Transferts de matière
Application au rouleau, au pulvérisateur, en flux
Pulvérisation manuelle
Trempage, immersion et coulage
Activités de laboratoire
Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Stockage

Numéro du SE	: 1
Association industrielle	: CEPE
Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	: Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et semi-vmac, l'application par pulvérisation, laminage, pinceau, épandage manuel ou méthodes similaires, et la formation de film) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1:	
Caractéristiques du produit	: La substance est un UVCB complexe. Majoritairement hydrophobe Facilement biodégradable
Quantités utilisées	: Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1 Tonnage de l'utilisation régionale: 260 tonne/an Fraction du tonnage régional utilisée localement: 5.0E-04 Tonnage annuel du site: 0.13 tonne/an Tonnage quotidien maximal du site: 0.36 kg/jour

Date d'édition/Date de révision : 2/20/2020

17/37

Fréquence et durée de l'utilisation	: Rejet continu Jours d'émission: 365
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	: Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	: Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 9.8E-01- Rejet d'une fraction dans les eaux usées d'une application fortement dispersive: 1.0E-02 Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 1.0E-02
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	: Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	: Le risque d'exposition environnementale concerne le sol. Aucun traitement des eaux usées n'est obligatoire. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de >= (%) :: 0 En cas de rejet vers une station d'épuration des eaux usées domestiques, atteindre un rendement d'épuration sur site requis de >= (%) :: 0
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	: Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues d'épuration doivent être incinérées, confinées ou recyclées.
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées	: Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site: 96.2 % Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (usine de traitement municipale): 96.2 % Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur les rejets après l'élimination totale par épuration des eaux usées: 2.4E+03 kg/jour Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site: 2.0E+03 m³/j
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	: Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	: La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Expositions générales (systèmes fermés)

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
État physique	: Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante. Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Mesures pour le produit liées à la sécurité	: Utilisation dans des systèmes confinés-Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé	

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Remplissage de l'équipement à partir de fûts ou de conteneurs

- Concentration de la substance dans le mélange ou l'article** : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
- État physique** : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales
- Fréquence et durée de l'utilisation/exposition** : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
- Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers** : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
- Mesures pour le produit liées à la sécurité** : Utilisation dans des systèmes confinés-Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Préparation de matière pour application**

- Concentration de la substance dans le mélange ou l'article** : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
- État physique** : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales
- Fréquence et durée de l'utilisation/exposition** : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
- Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers** : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
- Mesures pour le produit liées à la sécurité** : Utilisation dans des systèmes confinés-Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Formation de film - séchage à l'air**

- Concentration de la substance dans le mélange ou l'article** : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
- État physique** : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales
- Fréquence et durée de l'utilisation/exposition** : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
- Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers** : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
- Mesures pour le produit liées à la sécurité** : Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Transferts de matière**

- Concentration de la substance dans le mélange ou l'article** : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
- État physique** : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales
- Fréquence et durée de l'utilisation/exposition** : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
- Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers** : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité : Transferts Fûts/lots
 Installation dédiée-Aucune autre mesure spécifique identifiée.
 Installation non dédiée-Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Application au rouleau, au pulvérisateur, en flux

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
 Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité : Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Pulvérisation manuelle

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
 Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité : Intérieur-Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte munie d'une ventilation aspirante.
 Extérieur-Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Trempage, immersion et coulage

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
 Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité : Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 10: Activités de laboratoire

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité : Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 11: Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité : Aucune autre mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 12: Stockage

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique : Liquide, pression de vapeur de 0,5 kPa à 10kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité : Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1:

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Remplissage de l'équipement à partir de fûts ou de conteneurs

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Préparation de matière pour application

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Formation de film - séchage à l'air

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Transferts de matière

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Application au rouleau, au pulvérisateur, en flux

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Pulvérisation manuelle

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Trempage, immersion et coulage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 10: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 11: Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 12: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).
Santé	: Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB
Code : 10106DNC10002
Nom du produit : PROGOLD ESSENCE A NETTOYER

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Utiliser dans les revêtements-Consommateur

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans les revêtements-Consommateur
Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel
Secteur d'utilisation finale: SU21
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08d
Secteur de marché par type de produit chimique: PC01, PC04, PC08, PC09a, PC09b, PC09c, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs :

Santé Scénarios contributifs : **Colles pour loisirs** - PC01
Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) - PC01
Colle en spray - PC01
Produits d'étanchéité - PC01
Lavage de vitre de voiture - PC04
Versement dans le radiateur - PC04
Dégivrant serrure - PC04
Produits lave-vaisselle et lave - PC08
Produits nettoyeurs, liquides (tous types de produits net-toyants, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour sols, vitres, moquettes, métaux) - PC08
Produits nettoyeurs, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour vitres) - PC08
Peinture murale aqueuse au latex - PC09a, PC15
Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide - PC09a, PC15
Bouteille de spray aérosol - PC09a, PC15
Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) - PC09a, PC15
Charges et mastics - PC09b
Plâtres et enduits - PC09b
Pâte à modeler - PC09b
Gouaches - PC09c
Encres liquides et en poudre - PC18
Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures) - PC23, PC31
Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) - PC23, PC31
Liquides - PC24
Colles adhésives - PC24
Sprays - PC24
Colorants pour textiles et produits d'imprégnation - PC34

Numéro du SE	: 1
Association industrielle	: CEPE
Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	: Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris le transfert et la préparation du produit, l'application au pinceau, la pulvérisation manuelle ou méthodes similaires) et le nettoyage des équipements.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1:

Caractéristiques du produit	: La substance est un UVCB complexe. Majoritairement hydrophobe Facilement biodégradable
Quantités utilisées	: Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1 Tonnage de l'utilisation régionale: 40 tonne/an Fraction du tonnage régional utilisée localement: 5.0E-04 Tonnage annuel du site: 2.0E-02 tonne/an Tonnage quotidien maximal du site: 5.5E-02 kg/jour
Fréquence et durée de l'utilisation	: Rejet continu Jours d'émission: 365
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	: Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	: Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 9.9E-01 Rejet d'une fraction dans les eaux usées d'une application fortement dispersive: 1.0E-02 Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 5.0E-03
Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées	: Le risque d'exposition environnementale concerne l'eau douce. Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site: 96.2 % Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur les rejets après l'élimination totale par épuration des eaux usées: 640 kg/jour Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site: 2.0E+03 m ³ /j
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	: Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	: La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 2: Colles pour loisirs

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 30 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 9 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 4 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.
Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène	

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 3: Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 30 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 110.00 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 6.390 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 6 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 4: Colle en spray**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 30 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85.05 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 4 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 5: Produits d'étanchéité**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 30 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 75 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 1 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 6: Lavage de vitre de voiture

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 1 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.5 g/événement Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m ³) sous une ventilation courante.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.02 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 7: Versement dans le radiateur**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 10 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.000 g/événement Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.00 cm ² Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m ³) sous une ventilation courante.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 8: Dégivrant serrure**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 214.40 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4 g/événement Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m ³) sous une ventilation courante.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.25 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 9: Produits lave-vaisselle et lave

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 5 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 15 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.50 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 10: Produits nettoyants, liquides (tous types de produits net-toyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 5 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 27 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 128 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 11: Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 15 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.00 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 35 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 128 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 12: Peinture murale aqueuse au latex

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 1.5 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.760 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 2.20 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 13: Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 27.5 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 744 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 2.20 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 14: Bouteille de spray aérosol**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 215 g/événement Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m ³) sous une ventilation courante.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 2 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 15: Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 491 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'exposition jusqu'à 3 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 2.00 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 16: Charges et mastics**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 2 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 12 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 4.00 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 17: Plâtres et enduits**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 2 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à: 857.5 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 13.800 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 12 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 2.00 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 18: Pâte à modeler

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 1 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.40 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 1 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 19: Gouaches**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.40 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 1.35 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 20: Encres liquides et en poudre**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 10 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 71.40 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 40 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 2.20 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 21: Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00 cm ² Produits pour le traitement du cuir-A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 56 g/événement Produits lustrants et mélanges de cires-A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 142 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 29 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 1.23 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.
Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène	

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 22: Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430.00 cm ² Produits pour le traitement du cuir-A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 56 Produits lustrants et mélanges de cires-A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 35 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 8 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.
Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène	

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 23: Liquides

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468.00 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.2 g/événement Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m ³) sous une ventilation courante.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.
Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène	

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 24: Colles adhésives

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 20 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468.00 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 34 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 10 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 25: Sprays**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm ² A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 73 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 26: Colorants pour textiles et produits d'imprégnation**

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les concentrations jusqu'à 10 %
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales
Quantités utilisées	: Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 115 g/événement
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	: Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour Englobe l'exposition jusqu'à 1.00 Heures par poste
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	: Englobe l'utilisation à température ambiante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20 m ³ Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source**

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1:

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 2: Colles pour loisirs

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 3: Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 4: Colle en spray

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 5: Produits d'étanchéité

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 6: Lavage de vitre de voiture

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 7: Versement dans le radiateur

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 8: Dégivrant serrure

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 9: Produits lave-vaisselle et lave

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 10: Produits nettoyants, liquides (tous types de produits net-toyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 11: Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 12: Peinture murale aqueuse au latex

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 13: Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 14: Bouteille de spray aérosol

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 15: Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 16: Charges et mastics

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 17: Plâtres et enduits

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 18: Pâte à modeler

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 19: Gouaches

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 20: Encre liquide et en poudre

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 21: Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 22: Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 23: Liquides

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 24: Colles adhésives

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 25: Sprays

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 26: Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source : ECETOC TRA consommateur v3

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. De plus amples détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).
Santé	: Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.